



Compte-rendu de la réunion du jeudi 28 juillet 2020 à 19h30

Lettre de convocation du 21 juillet 2020

Président du Conseil : Monsieur Jacques THELLIER

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 28 juillet 2020 à 19h30, dans la salle de réunions de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques THELLIER, Maire, par suite de convocation en date du 21 juillet 2020 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Monsieur le Président fait procéder à l'appel des membres avant d'ouvrir la séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. BOUCHIND'HOMME André, CITERNE Alain, DELASSUS Maryse, DELION Antoine, DELION Vincent, DÉTOURNÉ Florence, DUBAR Philippe, FLEURBAEY Gérard, GOILLARD Cyrille, MIVELLE Daniel, POULAIN Bruno, THELLIER Jacques et VAILLANT Didier

ÉTAIENT ABSENTES : DÉTOURNÉ Françoise (pouvoir à DÉTOURNÉ Florence) et DUBOIS Laëtitia

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint et que, par voie de conséquence, le conseil municipal peut valablement délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Gilles LEFEBVRE, Secrétaire de Mairie

Le procès verbal de la réunion du 2 juillet 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- ~ PRÉSENTATION ET VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2020 DE LA COMMUNE
- ~ PRÉSENTATION ET VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2020 ANNEXE DE LA SALLE POLYVALENTE

► PRÉSENTATION ET VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2020 DE LA COMMUNE

S'élevant à la somme de 1 716 848,86 €, le **BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE** a été présenté et adopté ainsi qu'il suit :

1 / la **SECTION DE FONCTIONNEMENT** s'équilibre à la somme de 944 854,88 €

A°) Dans le sens des recettes :

Les recettes de fonctionnement de l'exercice en cours représentent la somme de 639 882,00 € et la reprise du solde positif du compte de résultat 2019 a été actée pour un montant de 304 972,88 €

B°) Dans le sens des dépenses :

Une fois les dépenses réelles pourvues pour un montant de 541 813,00 € (soient 516 183,00 € de gestion de services auxquels il convient d'ajouter 18 580,00 € de frais financiers, 2 050,00 € de charges exceptionnelles et 5 000,00 € de dépenses imprévues), la Mairie procèdera au virement de la somme de 403 041,88 € qui serviront à couvrir partiellement les dépenses réelles d'investissement proposées au vote

2 / la **SECTION D'INVESTISSEMENT** s'équilibre à la somme de 771 993,98 €

A°) Dans le sens des recettes

■ Virement de la section de fonctionnement	403 041,88 €
■ Restes à réaliser des programmes engagés sur l'exercice 2019	174 026,00 €
■ Excédents de fonctionnement capitalisés (affectation de résultats prévue pour couvrir le déficit d'investissement 2019)	112 435,89 €
■ Taxe d'Aménagement du Territoire (TAM) et taxe de sous densité	3 000,00 €
■ Récupération du FCTVA (16,404 % de la TVA payée sur l'exercice N-2)	10 981,21 €
■ Dépôts et cautionnements (sur locations d'immeubles)	1 500,00 €
■ Subvention à percevoir sur les travaux de remplacement de chaudières (gaz)	33 127,00 €
■ Subvention à percevoir sur les travaux de remplacement du sol de la salle des sports	33 282,00 €
■ Aide à l'acquisition de livres pour la médiathèque municipale	600,00 €

B°) Dans le sens des dépenses

■ Restes à réaliser des programmes engagés sur l'exercice N-1	111 074,00 €
■ Déficit d'investissement 2019	175 387,89 €
■ Remboursement d'emprunts (partie capital)	77 970,00 €
■ Subvention d'équipement à la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois destinée à maintenir le prix de l'eau du mètre cube assaini	20 000,00 €
■ Subvention d'équipement à la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois (impact du Covid-19 dans la reprise des travaux d'assainissement)	12 000,00 €
■ Dépôts et cautionnement à restituer (sur locations d'immeubles)	1 500,00 €
■ Solde de mission de maîtrise d'œuvre sur les travaux de mise en accessibilité de la salle polyvalente	720,00 €
■ Travaux de desserte et de branchement au gaz naturel des bâtiments communaux	68 500,00 €
■ Réseaux d'eau et d'électricité de la zone sud du parc ECOPOLIS	56 000,00 €
■ Remboursement des travaux d'extension du réseau électrique en faveur de M. Roger DETOURNE (construction d'un atelier professionnel)	3 500,00 €
■ Travaux d'enfouissement de la fibre le long de la RD 939	23 500,00 €
■ Renouvellement partiel du parc informatique à l'école (4 PC)	4 000,00 €
■ Module de sauvegardes en lignes 10 Go pour les logiciels métiers de la mairie	500,00 €
■ Fonds de livres neufs pour la médiathèque municipale	2 000,00 €
■ Travaux de voirie et de borduration (unilatérale) de la rue du vieux calvaire	65 000,00 €
■ Acquisition d'un rideau de séparation pour la salle des sports	4 500,00 €
■ Achat de mobilier urbain	5 000,00 €
■ Réalisation d'un mur de soutènement à l'école	5 500,00 €
■ Equipements divers pour la salle polyvalente	17 500,00 €
■ Remplacement partiel de menuiseries à la Mairie (côté place de l'église)	14 000,00 €
■ Travaux neufs dans les vestiaires du stade Maurice THERET (tranche 4)	6 500,00 €
■ Travaux sanitaires à l'école et à la salle polyvalente	9 000,00 €
■ Travaux sanitaires au logement 3 B rue de la gare	1 932,00 €
■ Acquisition de panneaux signalétiques (plaques de rues)	4 000,00 €
■ Remboursement TAM sur permis de construire annulé	460,00 €
■ Réserve foncière (programme nécessaire à l'équilibre du budget	81 950,09 €

► PRÉSENTATION ET VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2020 ANNEXE DE LA SALLE POLYVALENTE

Il s'équilibre quant à lui à la somme de 9 583,00 € pour la seule section de fonctionnement qui le compose (dont 6 083,79 € de résultat de fonctionnement reporté)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45